

2PRCE ENERGIES
Société par Actions Simplifiée
au capital social de 10 000 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 Montpellier Cedex 2
510 396 666 RCS MONTPELLIER
(« la Société »)

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le trente septembre à huit heures,

La société URBASOLAR, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 179 543,2 €, dont le siège social est situé 75 allée Wilhelm Roentgen CS 40935– 34961 Montpellier Cedex 2, et immatriculée sous le numéro SIREN 492 381 157 à MONTPELLIER, représentée par Gilles ATTOLINI,

Associée unique de la Société ;

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, URBASOLAR, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 30/06/2024.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/06/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'associé unique constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I.).

DEUXIEME DECISION

La société a dégagé un déficit net comptable de **-37 848,78 €** que l'associé unique décide d'affecter comme suit :

- Déficit de l'exercice **-37 848,78 €**
- 5 % du résultat à la Réserve Légale dans la limite de 10% du capital social..... **0 €**
- Le Solde, soit la somme de **-37 848,78 €**
en totalité au poste « Report à Nouveau »

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à **-2 352 784,68 €**.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

L'associé unique constate que du fait des résultats cumulés, les capitaux propres de la société sont toujours inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice. Cependant, la poursuite de l'activité ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société permettra, à moyen terme, de rétablir des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, concernant les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune nouvelle convention au sens de l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Président associé unique

URBASOLAR, représenté par Gilles
ATTOLINI

 DocuSigned by:
Gilles ATTOLINI
2E675B87BDAC4D9...

Désignation de l'entreprise 2PRCE ENERGIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois | 12

Adresse de l'entreprise : 75 Allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 MONTPELLIER C

Durée de l'exercice précédent | 14

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 30/06/2024		Exercice N-1			
					Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC					
		Frais de développement	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
		Terrains	AN		AO					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	19 908 105	AS	8 659 033	11 249 071		12 323 245	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
			Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations		BB		BC					
	Autres titres immobilisés		BD		BE					
	Prêts		BF		BG					
	Autres immobilisations financières		BH		BI					
	TOTAL (II)		BJ	19 908 105	BK	8 659 033	11 249 071		12 323 245	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens			BN		BO					
En cours de production de services			BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis			BR		BS					
Marchandises			BT		BU					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	446 831	BY		446 831		656 405	
		Autres créances (3)	BZ	49 150	CA		49 150		46 763	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE				
Disponibilités	CF		195 871	CG		195 871		26 222		
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	201 027	CI		201 027		198 580		
	TOTAL (III)	CJ	892 880	CK		892 880		927 970		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	20 800 984	IA	8 659 033	12 141 951		13 251 215		
Renvois : (1) Dont droit au ba		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : 2PRCE ENERGIES

Néant

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK	)	DC				
	Réserve légale (3)			DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF				
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes visés	EJ	DG				
	Report à nouveau			DH	(2 314 936)	(2 346 849)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(37 849)	31 913		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées			DK				
	TOTAL (I)			DL	(2 342 785)	(2 304 936)		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU				
	Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs	EI	DV	14 219 603	15 302 861		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	259 324	244 199		
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 808	9 091		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	14 484 736	15 556 151		
	Écarts de conversion passif (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	12 141 951	13 251 215		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
			Écart de réévaluation libre	1D				
			Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	751 875	1 786 445		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise 2PRCE ENERGIES

Néant

				Exercice N				Exercice N-1			
				France		Exportations et raisons intracommunautaire				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC			
	Production vendue	biens		FD	1 879 133	FE		FF	1 879 133	2 319 889	
		services		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets			FJ	1 879 133	FK		FL	1 879 133	2 319 889	
	Production stockée						FM				
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP				
	Autres produits (1) (11)						FQ	1		2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 879 133		2 319 891	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
Variation de stock (marchandises)						FT					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV					
Autres achats et charges externes (3)						FW	244 419		294 855		
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	111 568		116 658		
Salaires et traitements						FY					
Charges sociales (10)						FZ					
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 074 174		1 253 203	
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce				HS				
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE	1		2		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 430 161		1 664 718		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	448 972		655 174		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	486 743		623 261	
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	486 743		623 261	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(486 743)		(623 261)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(37 771)		31 913		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise 2PRCE ENERGIES						Néant			
						Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital					HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	78		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital					HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	78		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(78)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)						HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	1 879 133	2 319 891	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	1 916 982	2 287 978	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	(37 849)	31 913	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier			HP			
			- Crédit-bail immobilier			HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies)			RD				
	(9)	Dont transferts de charges				A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6		obligatoires	A9		
		dont cotisations facultatives Madelin			A7				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne			A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) ci-dessus en joignant en annexe) :					Exercice N		
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
CFE 2023						78			
TOTAL GENERAL						78			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
						Charges antérieures		Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL									